**Les sujets de deuxième personne à l'oral**

Paul Cappeau (Université de Poitiers)
Paul.Cappeau@univ-poitiers.fr

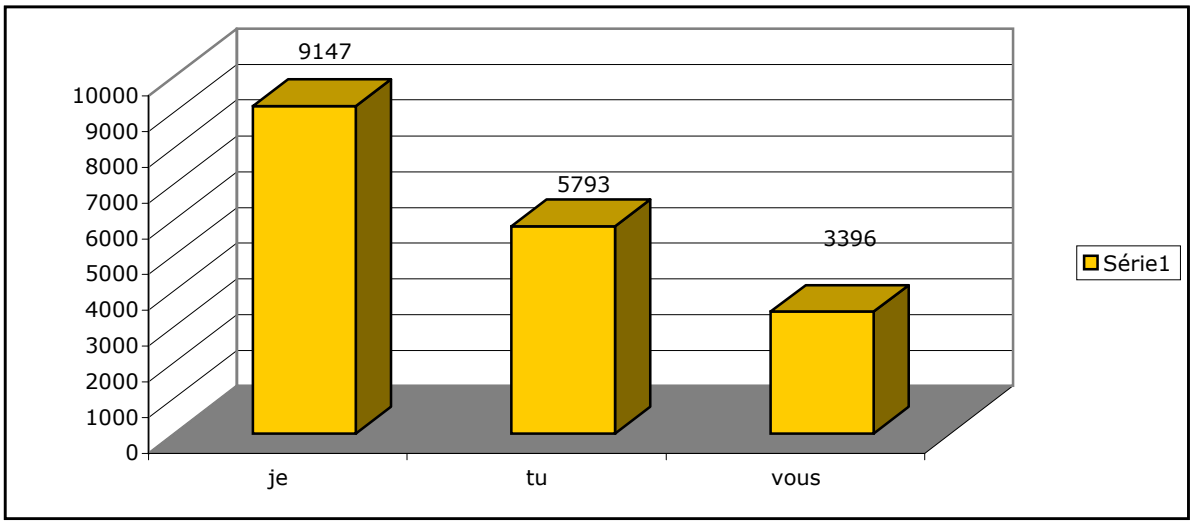
Les sujets de deuxième personne seront traités ici dans une approche descriptive. On se demandera ce que les données orales peuvent révéler. L'une des interrogations portera sur les formes verbales rencontrées avec deuxième personne : quelles grandes tendances peut-on dégager lorsque l'on travaille sur des corpus suffisamment vastes ? Avant cela, il convient de présenter les données utilisées.

## 1. Présentation des données

Dans cette partie, je présenterai rapidement les corpus oraux que j'ai exploités ainsi que les formes sur lesquelles j'ai travaillé.

### 1.1. Le corpus

Cette étude s'appuie sur un corpus oral de 1 million de mots (nommé CorpAix) que possède l'équipe DELIC d'Aix-en-Provence. Cette masse de données est relativement hétérogène. Le recueil de données (qui s'étale sur plus de 15 ans) n'a été soumis qu'à une orientation forte : la nécessité de disposer d'interventions assez longues des locuteurs propices à l'observation de développements syntaxiques. Une présentation plus détaillée du corpus se trouve dans Blanche-Benveniste (2000). Certaines situations sont bien représentées : des récits (de vie, de voyages, etc.) des explications techniques, des visites guidées, etc. D'autres sont plus rares (des conversations libres notamment).
Le graphique N° 1 indique le nombre d'occurrences des trois formes "je", "tu" et "vous" rencontrées en position sujet dans cette banque de données.




**Graphique 1 : Nombre d'occurrences des sujets dans CorpAix**

Le nombre de sujets de deuxième personne est relativement important, ce qui ouvre la voie à des observations quantitatives.

### 1.2. Les formes retenues

Quand on s'intéresse aux sujets de deuxième personne, deux formes sont envisageables :

- le clitique ou pronom conjoint "tu" (1). Celui-ci est parfois réalisé par la consonne seulement (comme dans "t'as vu") mais les transcriptions que nous utilisons restituent la forme complète ("tu as vu").
- le pronom disjoint "toi" (2)

(1) tu accueillais les gens non
(2) c'est toi qui fixes ton emploi du temps

Il est nécessaire de distinguer entre ces deux réalisations qui présentent des propriétés fort différentes :

• d'un point de vue interne, l'opposition entre conjoint et disjoint a été déjà bien traitée (Creissels : 1991). Ces deux formes apparaissent comme complémentaires :
- "tu" ne peut occuper que la position sujet

(3)a- tu n'as jamais senti ça
b- * je m'adresse à tu

- "toi" ne peut être réalisé directement comme sujet.

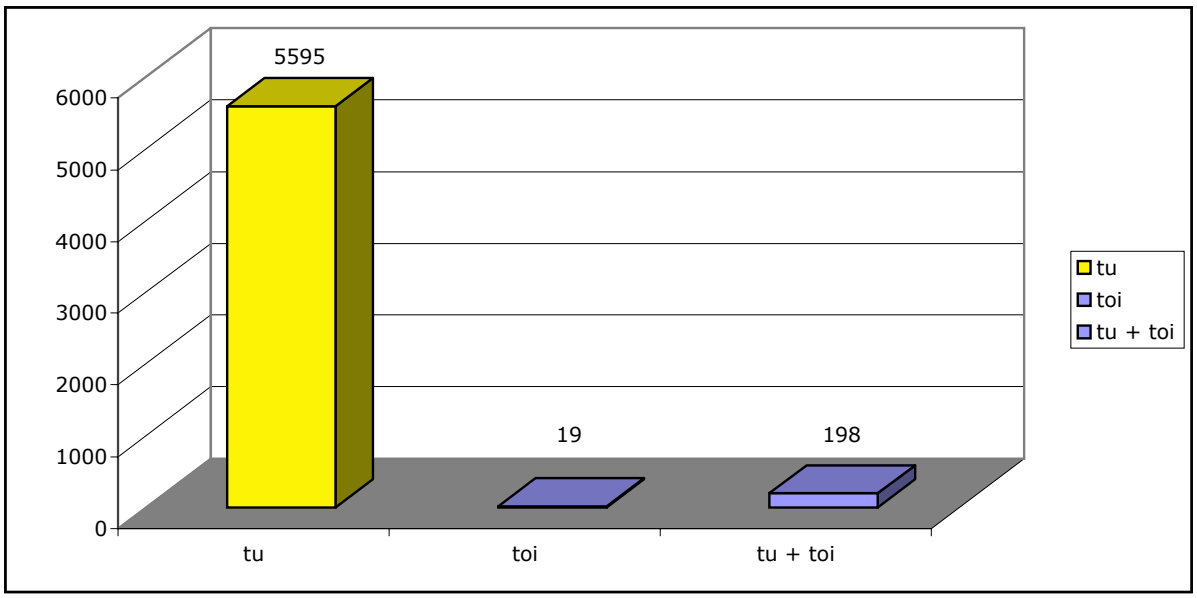
(4)* toi peux demander à Thierry

Ce pronom doit entrer dans des environnements syntaxiques particuliers comme le clivage pour pouvoir être analysé comme un sujet :

(5) c'est toi qui l'as écrit

• les corpus fournissent un autre facteur de différenciation : le nombre d'occurrences rencontrées. En effet, la forme "tu" est abondante alors que "toi" ne connaît qu'un nombre très faible d'attestations. On fait figurer dans ce graphique le cumul "toi" + "tu" (quel que soit l'ordre d'apparition), qui sera commenté par la suite :

(6)a- toi qu'est-ce que tu en penses
b- je sais pas si tu étais là toi




**Graphique 2 : Le nombre de sujets "tu" et "toi" dans CorpAix**

Dans ce type d'organisation, le pronom disjoint "toi" est simplement couplé, associé au clitique "tu" qui remplit directement la position sujet.

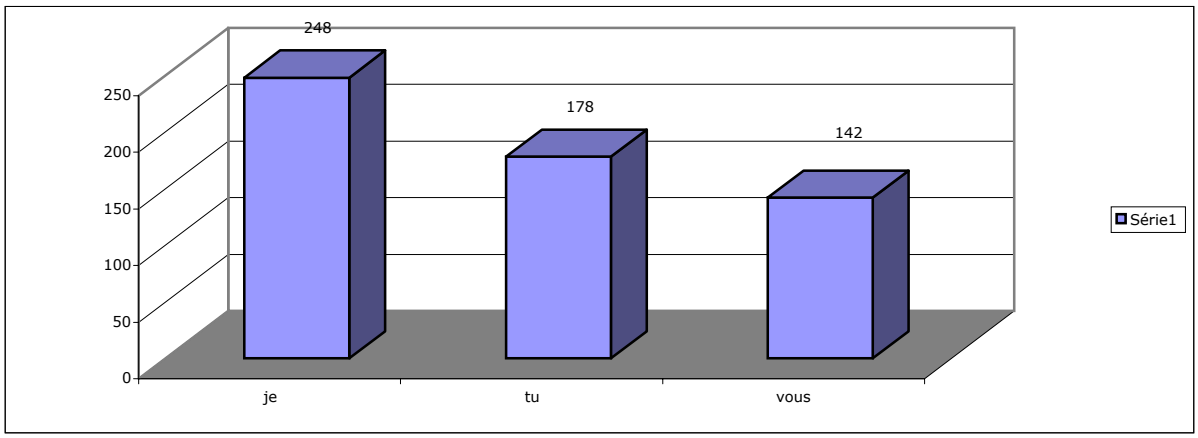
Cette distribution très inégale oriente la façon dont vont être, par la suite, décrits ces deux pronoms :
- pour la forme "tu", le nombre très élevé d'exemples conduit à s'intéresser aux formes verbales. On s'appuiera sur l'hypothèse que les formes verbales sont très inégalement réparties. Ce fait a été déjà observé pour les verbes de moyenne fréquence tels que *partir, mettre, passer, arriver*… Blanche-Benveniste et Adam (1999) ont montré que, dans les productions orales, ces verbes se rencontrent pour l'essentiel sous trois formes : l'infinitif, le participe passé et une personne du présent.
Ainsi, pour un verbe tel que perdre, on rencontre en priorité : *perdre*, *perdu* et *perd*.

On propose ici de partir des personnes et de rechercher si certaines formes verbales sont massivement représentées et quelles sont leurs caractéristiques.

- pour une forme comme "toi" un tel travail n'aurait aucune validité puisqu'il reposerait sur un nombre trop faible d'attestations ; on cherchera plutôt à voir si les environnements syntaxiques dans lesquels ce pronom apparaît présentent des régularités.

## 2. Le sujet clitique *tu*
### 2.1. Facteurs de variabilité
Le sujet "tu" est assez massivement présent dans la banque de données que nous avons utilisée, comme on l'a indiqué précédemment. Il est aussi fortement répandu dans les divers corpus. En effet, l'ensemble CorpAix comporte 248 enregistrements. La répartition selon les personnes est fournie dans le graphique N° 3 :
- tous les corpus comportent des sujets de première personne, ce qui n'est, bien évidemment, pas surprenant ;
- on trouve des sujets "tu" dans 178 corpus (soit 70 % des cas) ;
- des sujets "vous" dans 142 corpus (près de 60 % des cas).

Cette variété d'enregistrements (quantitative et de contenu) explique pourquoi cette description d'un corpus a l'ambition d'aller au-delà et de fournir des indications sur l'usage du français parlé.




**Graphique 3 : Nombre de corpus comportant les sujets "je", "tu" et "vous"**

On peut signaler que les formes sujets "tu" et "vous" ne sont pas exclusives, mais se rencontrent souvent dans les mêmes corpus pour indiquer le pluriel (7) ou quand le locuteur cite des paroles rapportées (8) :

(7) L3 alors raconte ton après-midi quand même
L1 on avait
L3 vous avez discuté

(8) sinon je t'aurais prévenue + que tu allais raconter euh la petite histoire à la maman comme ça euh sans prendre de moindre précaution + évidemment ce qui s'est passé ça /a été, était/ la panique folle oui vous /vous, Ø/ rendez pas compte vous auriez pu vous faire mal si c'est comme ça le ski moi je viendrai plus

Le sujet de forme "tu" est certes un indice du type de relation entretenue par les locuteurs. L'absence de tels sujets est la règle dans les situations d'échanges formels (émissions politiques, interviews dans les médias) et lorsque les locuteurs ne sont pas familiers.
Il peut s'avérer aussi un indicateur pour caractériser les corpus. Dans ce cas, c'est sa densité qui va servir de critère. Ainsi quand un locuteur raconte un accident ou un voyage, même s'il est proche de son interlocuteur il n'utilisera qu'une proportion très faible de sujets "tu" (entre 0,5 et 3 % ). Il est rare que leur nombre soit nul à cause des phénomènes de relance. Sans surprise, ce sont les discussions qui comportent le pourcentage le plus élevé de sujets "tu" (presque 30 % d'emplois).

### 2.2. Les formes verbales significatives

Quelles tendances sur le choix des verbes peut-on dégager lorsque l'on travaille à partir de productions réelles ? On fournira d'abord des résultats bruts (regroupant les différentes formes d'un même verbe) avant de regarder de plus près certains verbes particuliers.

#### a) Données brutes

Pour ce premier tableau, on a dénombré la totalité des formes qui se rattachent à un même verbe. Pour *avoir* et *être*, seuls ont été comptabilisés les emplois non auxiliaires (non suivis d'un participe passé). On rappelle que le corpus a permis de collecter 5793 exemples :

| | Nombre d'occurrences | Pourcentage |
|---|---|---|
| avoir | 631 | 10,9 % |
| voir | 523 | 9 % |
| savoir | 360 | 6,2 % |
| être | 279 | 4,8 % |
| pouvoir | 273 | 4,7 % |
| dire | 267 | 4,6 % |
| vouloir | 261 | 4,5 % |
| penser | 260 | 4,5 % |
| faire | 242 | 4,2 % |
| | TOTAL | 53,40 % |

**Tableau 1 : Les verbes les plus fréquents avec le sujet "tu"**

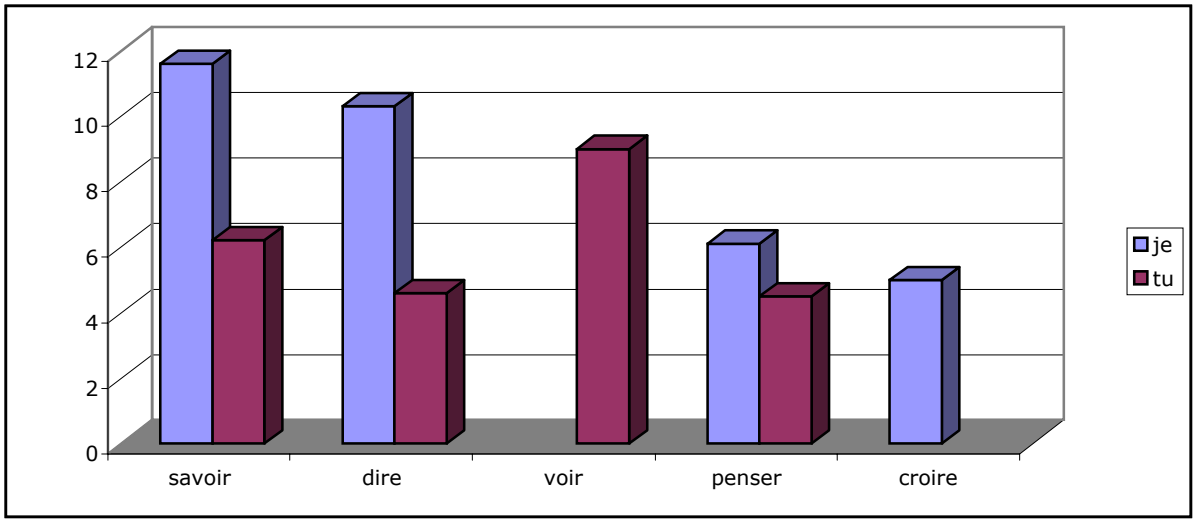
Quels enseignements peut-on tirer de ce relevé ?
1- Ces neuf verbes représentent plus de 50 % des formes que l'on trouve avec la personne "tu", ce qui illustre une certaine "concentration" de la conjugaison autour d'un nombre réduit de verbes.

2- L'ordre de fréquence des verbes est sensiblement différent de celui fourni par exemple pour le Français Fondamental (cf. tableau ci-dessous) :

| **Verbes** | **%** |
|---|---|
| être | 4,51 |
| avoir | 3,68 |
| faire | 1 |
| dire | 0,76 |
| aller | 0,6 |
| voir | 0,5 |
| savoir | |
| pouvoir | |
| falloir | |
| vouloir | |

**Tableau 2 : Fréquence des verbes dans *Le Français Fondamental (1964)***

Ces différences tiennent à trois facteurs : la façon de compter (pour être et avoir par exemple), les caractéristiques des corpus de travail, l'influence des personnes.
Cette dernière influence est sensible si l'on compare les verbes les plus fréquents avec les première et deuxième personnes dans CorpAix :
(*être* et *avoir* n'ont pas été retenus, car on ne dispose pas de résultat pour le sujet "je", pour "voir" et "croire" seule une personne a été comptabilisée) :




**Graphique 4 : Fréquence d'emploi avec sujets "je" et "tu" dans CorpAix**

3- A partir de ces données chiffrées, on peut finalement distinguer trois sous-classes de verbes :
- *avoir* et *voir* qui occupent chacun environ 10 % des emplois ;
- *être, pouvoir, dire, vouloir, penser, faire* (moins de 5 % chacun) ;
- *savoir* occupe une position intermédiaire.

**b) Examen plus précis de quelques cas**
Pour dépasser le simple constat chiffré, on se livrera maintenant à un examen plus précis de certains des verbes précédents[1].

1] Le verbe *voir*
On propose un classement du verbe *voir* qui repose sur deux paramètres :
• la présence d'un complément ou non

(9) tu vois encore des cannelures là
(10) et tu vois + là tu as une clavette

• les différentes formes qui correspondent à des temps différents
(11) tu as vu des gens célèbres là-bas
(12) tu voyais plus l'intérêt de la chose

Ces résultats figurent dans le tableau suivant :

| | Avec complément | Sans complément |
|---|---|---|
| as vu | 43 | 7 |
| auras vu | 1 | 0 |
| vois | 63 | 384 |
| vas voir | 7 | 11 |
| aurais vu | 1 | 0 |
| voyais | 6 | 0 |

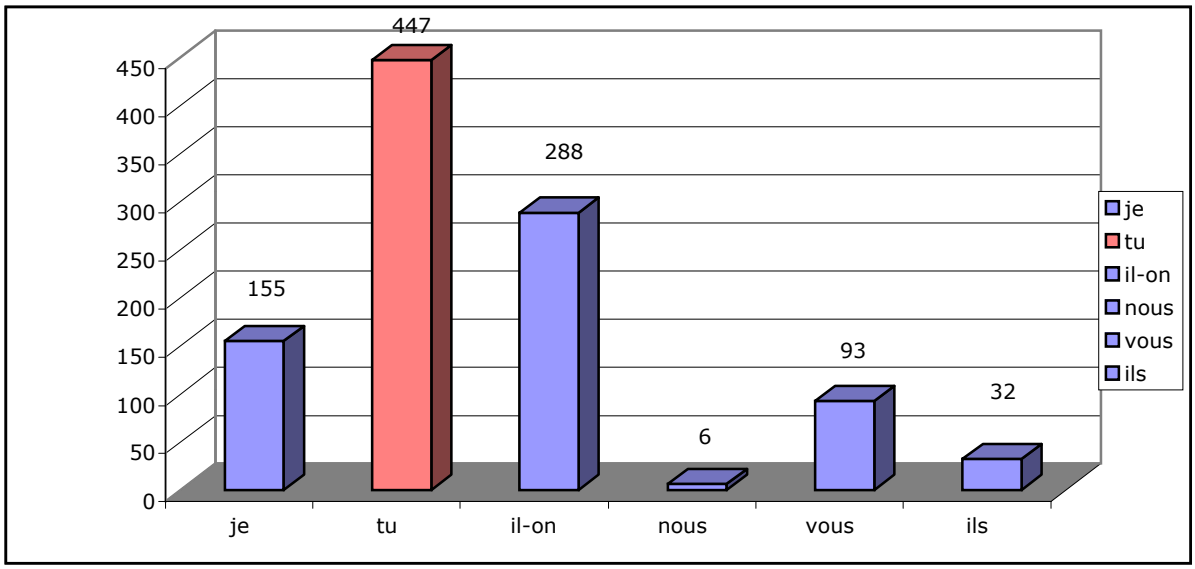
[1] "avoir" n'a pas été retenu car il se rencontre dans de nombreuses locutions "tu as l'impression, tu as envie…" qui détruisent quelque peu l'idée d'une unité.

| | | |
|---|---|---|
| TOTAL | 121 | 402 |

**Tableau 3 : Classement des formes du verbe voir dans CorpAix**

Ce tableau fait clairement apparaître les points suivants :

a) Il existe une affinité entre la personne "tu" et la forme "vois". Cette relation ressort bien quand on comptabilise les différentes personnes du présent :




**Graphique 5 : Le verbe *voir* au présent dans CorpAix**

b) les emplois majoritaires de *voir* sont ceux au présent sans complément. Ils représentent à eux seuls près de 75 % des emplois. la différence avec les autres personnes serait là encore très prononcée, puisque cet emploi sans complément est quasi absent avec "il voit" ou "on voit".

Ainsi l'une des formes verbales les plus fréquentes avec "tu" a des emplois bien particuliers puisqu'elle varie peu en temps et ne construit pas de complément. C'est plutôt un pseudo verbe.

2]- le verbe *savoir*
Pour le verbe savoir, on peut présenter le même type de tableau :

| | Avec complément | Sans complément |
|---|---|---|
| sais | 45 | 302 |
| peux savoir | | 1 |
| sauras | 2 | 2 |
| savais | 7 | |
| TOTAL | 54 | 305 |

**Tableau 4 : Classement des formes du verbe *savoir* dans CorpAix**

On a considéré que dans un exemple tel que :

(13) tu sais que le soir tu dois partir

le verbe *savoir* ne construisait pas réellement la complétive puisque la relation entre le pronom (personnel ou interrogatif) et la complétive était peu naturelle :

(14)? tu le sais, que tu dois partir
? que sais-tu ? que tu dois partir

Ces exemples représentent 21 cas, ce qui modifie à la marge les résultats présentés par la suite.

Le verbe *savoir* présente une répartition assez voisine de celle observée pour le verbe *voir* : les emplois de "tu sais" (au présent et sans complément) représentent près de 85 % des cas. La seule différence notable tient au fait que pour *savoir* au présent deux personnes sont dominantes : "je sais" et "tu sais". Toutefois, dans les deux cas, ce sont les emplois sans complément qui dominent. A nouveau on est frappé par le fait que c'est un verbe "allégé" de ses propriétés de variation en temps ou de construction qui est autant représenté.
La modalité négative ("tu sais pas") est quelque peu attestée : elle représente à peine plus de 7 % des emplois.

3]- le verbe *vouloir*
Ce verbe permet d'identifier une particularité d'emploi qui ne tient pas seulement à la forme verbale mais aussi au contexte plus large. On trouve 261 exemples avec ce verbe dont :
- 256 emplois de "tu veux" ;
- 2 emplois de "tu as voulu" ;
- 1 de "tu voulais" ;
- 2 de "tu veuilles".

L'emploi du présent est encore plus écrasant dans ce cas que pour les autres verbes. C'est l'emploi sans complément qui est à nouveau dominant et il est réalisé pour l'essentiel dans l'environnement "si tu veux" (avec les variantes "comme tu veux" ou "quand tu veux"). Ces exemples représentent près de 55 % des cas.

(15) le locuteur si tu veux il a vu mon sac
(16) si tu veux il y a une période transitoire

Les emplois "pleins" du verbe sont rares avec "si" :

(17) si tu veux imposer ta solution + il va falloir argumenter

Ces différents relevés montrent une forte tendance au figement : parmi les formes verbales possibles, un emploi est largement dominant et dans les divers cas examinés, cette forme est souvent dépourvue de complément.

**3. Le pronom disjoint toi**
Ce pronom entretient deux sortes de relations avec la fonction sujet. Dans les structures de type "c'est… qui" on peut considérer que c'est lui qui occupe effectivement la position sujet, dans d'autres cas il est simplement couplé avec le pronom "tu" et ne peut donc pas être analyser comme le sujet.

**3.1. Dans le contexte "c'est toi qui"**
Cette forme se rencontre presque uniquement dans la structure en "c'est toi qui". On identifie généralement les organisations en *c'est… qui c'est… que* comme des clivées, des extractions

qui ont pour rôle de focaliser un élément de la construction (Nølke : 2001). C'est bien ce qui ressort pour les sujets de première personne :

(18) c'est moi qui le faisais à la maison

Le clivage permet d'extraire et de singulariser une personne et de l'opposer à d'autres. Cette valeur est d'ailleurs explicitement utilisée avec la succession d'une modalité négative puis positive (Sabio : 2002) :

(19) c'est pas moi qui le dis c'est vous (CA)
(20) c'est pas moi qui ai demandé à aller là-bas c'est eux (CA)

Rien de tel pour la deuxième personne. La forme "toi" apparaît généralement dans des questions (avant un changement de tour de parole) :

(21) L1 c'est toi qui fixes ton emploi du temps L2 non non (CA)
(22) L3 c'est toi qui donnes qui donnes ce cours-là en fait L1 non (CA)
(23) L2 ben c'est toi qui l'as écrit eh L1 oui c'est moi qui l'ai écrit (CA)

On peut difficilement considérer qu'il s'agit d'une extraction dans ce cas puisque le pronom n'est pas réellement opposé à d'autres personnes. D'ailleurs, on n'a pas rencontré de modalité négative sur cette forme. Cet emploi, a priori envisageable, n'est, en tout cas, pas présent dans nos corpus :

(24) c'est pas toi qui devais y aller c'est moi (non attesté)

parce qu'il n'y a pas focalisation sur le pronom de deuxième personne.
La tournure "c'est toi qui" est plutôt utilisée comme un mécanisme d'identification que de contraste. On retrouverait cette même tendance pour la tournure "c'est vous qui".

**3.2. La forme toi couplée**

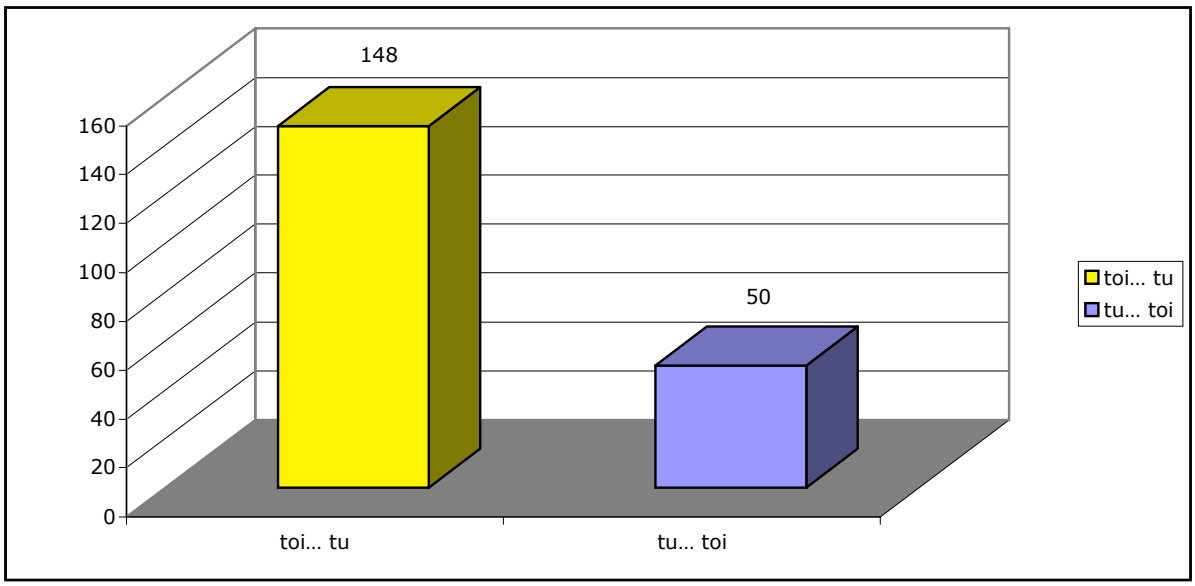
Le nombre d'exemples dans lesquels la forme "toi" est co-occurrente du clitique "tu" est finalement assez faible, on en trouve 198 (ce qui représente 3,4 % des exemples recueillis avec un sujet de deuxième personne).
Lorsque le pronom disjoint et le conjoint se cumulent, deux suites linéaires sont possibles :
a) pronom disjoint + pronom conjoint

(25) quand je serai très vieille toi tu seras quoi

b) pronom conjoint + pronom disjoint

(26) laquelle tu as préféré toi

Ces deux organisations ne sont pas équivalentes ni dans les chiffres, ni dans leur comportement syntaxique.




**Graphique 6 : Nombre d'exemples de toi… tu et de tu… toi**

Pour les particularités d'emploi, on pourrait considérer que la suite *toi… tu* correspond à une ouverture et la succession *tu… toi* à une fermeture. Plusieurs propriétés concourent à cette présentation :

a) Les possibilités d'expansion

Quand "toi" occupe la position initiale, il peut être décrit comme le cadre, le thème, l'élément à partir duquel va se construire la suite de l'énoncé. Le pronom assure ici une sorte de différenciation par rapport aux autres personnes.

C'est d'ailleurs pourquoi il peut être expansé :

(27) et toi euh Didier si tu as des animaux tu tu chanteras aussi
(28) et toi quand tu parles justement  tu as l'impression de façon normée

Cette propriété ne se retrouve pas quand "toi" occupe la position finale :

(29) tu me fais trop rire toi
(30) ? tu me fais trop rire toi Didier (non rencontré)

Le pronom joue alors un rôle de validation de la personne, de renforcement, de singularisation mais n'entre plus dans un paradigme d'opposition.

b) Les enchaînements

Quand "toi" occupe la position finale, la structure est souvent utilisée pour amorcer un tour de parole assez contraignant qui engage une réponse de type oui / non :

(31) tu t'étais déjà engagé toi en soixante-dix-huit
(32) donc tu fais totalement confiance au médecin toi
(33) tu parles pas patois toi

Quand "toi" est réalisé en position initiale, les réponses sont moins souvent orientées :

(34) et toi quand est-ce que tu commences
(35) et toi Isabelle qu'est-ce que tu voulais faire

Enfin, on trouverait à nouveau des propriétés différentes pour "toi" et "moi" dans cet environnement :
• la séquence (*moi qui / toi qui*) en apposition au sujet clitique est assez productive avec moi :

(36) moi qui fais de la danse j'arrivais pas à suivre

(37) moi qui suis au delà du SMIC par exemple + je gagne douze mille francs

Avec la forme toi elle est exceptionnelle (un seul cas attesté dans nos données) :

(38) et toi qui as vécu en Angleterre peux-tu nous dire

• la variété des contextes dans lesquels toi peut être analysé comme sujet se limite à la structure en "c'est… qui". Pour "moi" d'autres contextes étaient plus productifs (la restriction par exemple) :

(39) il y a que moi qui te pose des questions

**4. Conclusion**

Qu'apporte ce rapide balayage des sujets de deuxième personne observés dans des corpus oraux ? Deux grandes tendances nous semblent ressortir :
a) La distribution assez regroupée, condensée des formes verbales avec le sujet "tu". Un nombre limité de verbes occupe plus de 50 % des emplois rencontrés.
b) Si l'on regarde de plus près les verbes retenus on constate qu'il s'agit d'emplois très particuliers : souvent réduits à un seul temps (le présent) sans réalisation de complément. On peut parler de pseudo-verbes pour "tu vois" ou "tu sais". Dans d'autres cas, on relève des sortes de séquences préformées (Moreau : 1986) comme "si tu veux". Ces deux points mettent en évidence l'encadrement très fort de la liberté de construction des locuteurs ou l'appui sur des schémas préformés, sur des environnements contraignants…

**Bibliographie**


Blanche-Benveniste, Claire et Adam, Jean-Pierre (1999). «La conjugaison des verbes : virtuelle, attestée, défective». Recherches sur le Français Parlé. 15 : 87-112.
Creissels, Denis. 1995. Éléments de syntaxe générale. Paris. PUF.
Blanche-Benveniste, Claire (2000). «Corpus de français parlé», dans Bilger, Mireille (éd). Corpus. Méthodologie et applications linguistiques. Paris. Champion et les Presses Universitaires de Perpignan.
Gougenheim, G., Rivenc, P., Michéa, R. et Sauvageot, A. (1964). *L'élaboration du français fondamental (1$^{er}$ degré). Étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*. Paris. Didier.
Moreau, Marie-Louise (1986). «Les séquences préformées: entre les combinaisons libres et les idiomatismes. Le cas de la négation avec ou sans ne». *Le Français Moderne*., 3-4 : 137-160.
Nølke, Henning (2001). Le regard du locuteur. Paris. Kimé.
Sabio, Frédéric (2002). « L'opposition de modalité en français parlé : étude macro-syntaxique » *RSFP*. 17 : 55-77.